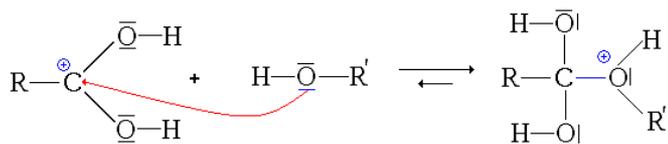


AGIR, DEFIS DU XXIème SIECLE



Chapitre 25 :

Sélectivité en chimie organique



I. La sélectivité

Les molécules organiques peuvent être constituées de plusieurs fonctions organiques : ce sont des composés polyfonctionnels. De ce fait différentes réactions sont possibles suivant les groupements présents.

La chimiosélectivité désigne la prévision des réactions qui vont se produire pour mener à un unique produit.

On peut pour cela utiliser des *réactifs chimiosélectifs* ou utiliser des *réactions préliminaires de protections de fonctions*.



I. La sélectivité

A/ Les réactifs chimiosélectifs

Un réactif est dit chimiosélectif s'il réagit sur un groupement organique en particulier.

Par exemples les ions Ag^+ peuvent oxyder un aldéhyde mais pas un acide carboxylique.

B/ Les réactions de protections

Les réactions de protections permettent de « protéger » une fonction pour éviter qu'elle réagisse et pouvoir la régénérer à la fin de la synthèse.

On peut par exemple protéger un alcool par un groupement COCH_3 .